

Le 20 janvier 2022

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité PRC-024-3 d'Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Notre référence : R-4015-2017 - Notre référence : R054908

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2021-168, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète révisée de la norme de fiabilité PRC-024-3 et son annexe Québec, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-5, documents 1 et 2**.

Le Coordonnateur désire par la présente spécifier à la Régie qu'il n'a toutefois pas été en mesure de donner suite à la demande de la Régie en ce qui a trait aux modifications à la version anglaise de la norme, contenues dans les annotations de la Régie transmises au Coordonnateur en vue de la décision de conformité.

En effet, la version anglaise d'une norme ne peut être modifiée sans l'aval de la NERC et, à cet égard, la présence de coquilles comme en l'espèce ne permet pas d'initier le processus de correction à la NERC au présent dossier :

[57] La Régie comprend que, selon les façons de faire actuelles de la NERC, la présence d'erreurs mineures ne permet pas d'initier le processus de correction desdites coquilles. Le processus de correction est utilisé uniquement lorsque des erreurs claires sont identifiées et qu'il existe une possibilité que ces erreurs affectent les exigences et aient un impact négatif sur la fiabilité.

➤ Voir notamment la décision D-2021-020 au para. 57.

Malgré ce qui précède, le Coordonnateur a pris soins de communiquer avec un représentant de la NERC pour l'informer des coquilles contenues dans la version anglaise de la norme ayant été soulevées par la Régie.

Par ailleurs, le Coordonnateur s'est assuré que la version française reflète la version anglaise, tel que demandé par la Régie notamment via le dossier R-4173-2021 et tel qu'il appert de la pièce déposée.

Le Coordonnateur produit également la norme de fiabilité et son annexe Québec en suivi de modifications, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-5, documents 1.1 et 2.1.**

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl

p. j.